RCS : LA ROCHE SUR YON
Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00466
Numéro SIREN : 849 276 506
Nom ou dénomination : ABI ENERGIE

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2022 sous le numéro de dépôt 718

ABI ENERGIE
Société par actions
au capital de 6 000 €
Siège social : 197, allée Du Pré CHacun - ZA La Promenade,
85250 CHAVAGNES EN PAILLERS
849 276 506 RCS LA ROCHE SUR YON

Comptes annuels au 30 juin 2021

Période du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021

Certifié conforme

La gérance



(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL BRETAUDEAU BENOIT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : ZA LA PROMENADE 85250 CHAVAGNES EN PAILLERS — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 9 1 4 3 5 5 9 0 0 0 0 2 2 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/06/2021

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 240	AG	1 541	698
		Fonds commercial (1)	AH	20 000	AI		20 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	21 104	AS	15 211	5 892
		Autres immobilisations corporelles	AT	210 077	AU	132 119	77 957
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	7 608	CV		7 608
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	25	BE		25
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	3 130	BI		3 130
		TOTAL (II)	BJ	264 184	BK	148 873	115 311
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	32 463	BM		32 463
		En cours de production de biens	BN	12 902	BO		12 902
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	138 706	BY		138 706
		Autres créances (3)	BZ	38 069	CA		38 069
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	229 890	CG		229 890
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	715	CI		715
		TOTAL (III)	CJ	452 746	CK		452 746
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	716 931	1A	148 873	568 058

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP **N° 2051 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL BRETAUDEAU BENOIT — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 000)	DA	4 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	400
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	176 173
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	30 358
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	210 931
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	204 925
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	83 210
	Dettes fiscales et sociales	DY	56 224
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	12 766
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	357 126
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	568 058

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	181 084
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	59

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL BRETAUDEAU BENOIT — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	14 773	FB		FC	14 773	
	Production vendue biens *	FD	334	FE		FF	334	
	Production vendue services *	FG	1 100 089	FH		FI	1 100 089	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 115 196	FK		FL	1 115 196	
	Production stockée*					FM	(9 408)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	5 510	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	2 619	
	Autres produits (1) (11)					FQ	201	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 114 119	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	9 874	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	506 697	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(4 811)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	181 467	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	9 534	
	Salaires et traitements*					FY	274 991	
	Charges sociales (10)					FZ	86 784	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	24 626	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	561	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 089 726	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	24 393	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	9 847	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	9 847	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 232	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	4 232	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	5 614	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	30 007	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise SARL BRETAUDEAU BENOIT — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	15 333
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	15 333
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	90
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	9 763
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 853
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	5 480
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	5 130
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 139 300
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 108 942
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	30 358

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	2 619
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	

(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6** ; obligatoires **A9** ; Dont cotisations facultatives Madelin **A7** ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	90	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	9 763	
Produits des cessions d'éléments d'actif		15 333

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SARL BRETAUDEAU BENOIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2021, dont le total est de 568 058 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 30 358 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 30/06/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 10 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux,

Règles et méthodes comptables

remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	20 000			20 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 450	790		2 240
Immobilisations incorporelles	**21 450**	**790**		**22 240**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	17 667	3 438		21 105
- Instal.générales, agencements aménagements divers	29 961	628		30 589
- Matériel de transport	138 093	49 587	20 578	167 102
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 954	1 433		12 387
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**196 675**	**55 085**	**20 578**	**231 182**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 608			7 608
- Autres titres immobilisés	25			25
- Prêts et autres immobilisations financières	2 500	630		3 130
Immobilisations financières	**10 133**	**630**		**10 763**
ACTIF IMMOBILISE	**228 258**	**56 505**	**20 578**	**264 185**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	790	55 085	630	56 505
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**790**	**55 085**	**630**	**56 505**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		20 578		20 578
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**20 578**		**20 578**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/06/2021
Éléments achetés	20 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**20 000**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 450	91		1 541
Immobilisations incorporelles	**1 450**	**91**		**1 541**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	13 039	2 173		15 212
- Instal.générales, agencements aménagements divers	29 655	179		29 835
- Matériel de transport	84 477	20 126	10 815	93 787
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 441	2 057		8 498
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**133 612**	**24 535**	**10 815**	**147 332**
ACTIF IMMOBILISE	**135 062**	**24 626**	**10 815**	**148 873**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 180 621 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 130		3 130
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	138 706	138 706	
Autres	38 070	38 070	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	715	715	
Total	**180 621**	**177 491**	**3 130**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	7 221
Frs rrr a obtenir	25 884
Org.sociaux produits à recevoir	500
Total	**33 605**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 000,00 euros décomposé en 400 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 357 127 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	60	60		
- à plus de 1 an à l'origine	204 865	28 823	171 755	4 287
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	83 210	83 210		
Dettes fiscales et sociales	56 225	56 225		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	12 766	12 766		
Produits constatés d'avance				
Total	**357 127**	**181 085**	**171 755**	**4 287**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	52 305			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	33 191			
(**) Dont envers les associés				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	3 693
Intérêts courus à payer	60
Personnel charges à payer	3 500
Formation continue	632
Taxe apprentissage	547
Dettes fiscales a payer	441
Clients rrr à accorder	98
Total	**8 971**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	715		
Total	**715**		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts sur emprunts	*9 910*
Autres engagements donnés	9 910
Total	**9 910**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Intérêts sur emprunts	*9 910*
Autres engagements reçus	9 910
Total	**9 910**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

ABI ENERGIE
Société par actions
au capital de 6 000 €
Siège social : 197, allée Du Pré CHacun - ZA La Promenade,
85250 CHAVAGNES EN PAILLERS
849 276 506 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 OCTOBRE 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élevant à 21 113,05 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	21 113,05 €
En totalité au compte "autres réserves"	21 113,05 €

Qui s'élève ainsi à 33 579,30 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 octobre 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Charly GAUTIER

